

Trappes le 24 Juin 2006

Monsieur le Préfet,

Sur le site Internet "Adimad-OAS" (à l'adresse <http://perso.orange.fr/adimad/index1.html>), il est indiqué que le **"01 juillet à Versailles, à 10 heures : Chapelle Notre-Dame des Armées – 4, impasse des Gendarmes une messe sera dite pour Roger Degueldre."**

Certes pour une telle manifestation, il est difficile de l'interdire, les conceptions religieuses de chaque personne méritent d'être respectées. Il est cependant quand même déjà choquant qu'une telle annonce soit faite publiquement.

Par contre ensuite, il est annoncé qu'ensuite **"à 11 heures 45 au Cimetière des Gonnards un Hommage à Roger Degueldre sera rendu sur sa tombe."** Cette cérémonie serait organisée par le **"Cercle National des Combattants"** et soutenue par l'ADIMAD-OAS, avec un numéro de téléphone en région parisienne. Or après contrôle au journal officiel, il n'existe pas une telle association en région parisienne seulement un "Cercle National des Combattants du Tarn".

Cela démontre bien que cette association fantôme masque en réalité que les vrais organisateurs sont l'ADIMAD-OAS.

**Nous vous demandons donc d'interdire cette manifestation publique totalement contraire aux valeurs de la République Française.** En effet Roger Degueldre a été condamné et fusillé parce qu'il était le responsable des réseaux Delta de l'OAS ayant assassiné les six enseignants des Centres Sociaux le 15 mars 1962, et dont deux de ses membres Albert Docevar et Claude Piegts assassinaient le Commissaire central d'Alger le 31 mai 1961. Ces hauts fonctionnaires cités ont été déclarés "Morts pour la France". Il n'est pas tolérable qu'une manifestation publique puisse honorer un tueur qui voulait remettre en cause les institutions de la République.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, en espérant que vous pourrez prendre un arrêté républicain d'interdiction de cette manifestation le plus rapidement possible, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Henri POUILLOT

Président du MRAP 78

Membre du Conseil National du MRAP, chargé des questions de mémoire.

Réponse du PREFET  
Christian de Lavernée

Versailles, le 30 juin 2006

Monsieur le Président,

Par lettre du 24 juin dernier, vous avez appelé mon attention sur la messe et sur la cérémonie qui se déroulera le 1<sup>er</sup> juillet prochain à Versailles pour Roger Degueldre et qui seraient organisées par le « cercle national des combattants ».

Je vous rappelle qu'il ne m'est possible d'interdire une manifestation qu'en cas de risque de troubles graves à l'ordre public. Or, des renseignements qui ont été portés à ma connaissance par mes services, cette manifestation qui revêt un caractère confidentiel et privé ne rentre pas dans ce cadre. A ce sujet, il me paraît essentiel de veiller à qu'aucune publicité n'accompagne cet événement comme cela s'est passé les années précédentes.

Toutefois et afin de répondre à vos inquiétudes, j'ai sensibilisé à ce sujet les services de sécurité publique afin qu'une surveillance discrète de nature à anticiper tout risque de débordement et d'éventuels problèmes soit assurée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.